



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU JEUDI 31 OCTOBRE 2024

QUESTION DIVERSE N° 01-20241031

**MOTION RELATIVE À LA BAISSSE DES DOTATIONS
DES COLLECTIVITÉS LOCALES**

L'an deux L'an deux mille vingt-quatre, le trente et un du mois d'octobre à neuf heures et vingt-vingt minutes, en application des articles L.2121-7, L. 2122-8 par renvoi de l'article L.5211-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), se sont réunis dans la salle des fêtes du 12^e km sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Sud, légalement convoqués le 25 octobre 2024, sous la présidence de Monsieur HOARAU Jacquet.

NOTA :

Nombre de conseillers
en exercice : 48

Présents : 34

Absents représentés : 12

Absents : 02

ETAIENT PRESENTS

- Commune du Tampon -

HOARAU Jacquet, THIEN AH KOON Patrice (de l'affaire n° 01-20241031 à l'affaire n° 14-20241031, y compris la question diverse n° 01-20241031), GASTRIN Albert, TURPIN Catherine, MAUNIER Daniel, PAYET-TURPIN Francemay (de la question diverse n° 01-20241031 à l'affaire n° 01-20241031), THERINCOURT Jean-Pierre, BLARD Régine (de l'affaire n° 01-20241031 à l'affaire n° 02-20241031, y compris la question diverse n° 01-20241031), DIJOUX-RIVIERE Mimose, DOMITILE Noëline, FONTAINE Henri, FONTAINE Véronique, GONTHIER Charles Emile, LEBON Jean Richard, MONDON Laurence, ROMANO Augustine, TECHER Doris.

BASSIRE Nathalie, FONTAINE Gilles, SOUBAYA Josian.

- Commune de Saint-Joseph -

HUET Henri Claude, JAVELLE Blanche Reine, MUSSARD Harry, LEBON David, LEJOYEUX Marie Andrée, MUSSARD Rose Andrée, VIENNE Axel (de l'affaire n° 01-20241031 à l'affaire n° 02-20241031, y compris la question diverse n° 01-20241031).

GUEZELLO Alin, LEBON Louis Jeannot.

- Commune de l'Entre-Deux -

VALY Bachil, GROSSET-PARIS Isabelle.

PAYET Gilles.

- Commune de Saint-Philippe -

RIVIERE Olivier, COURTOIS Vanessa.

ETAIENT REPRESENTES (PROCURATION)

- Commune du Tampon –

PICARDO Bernard représenté par Jean-Pierre THERINCOURT, ROBERT Evelyne représentée par DOMITILE Noëline, GENCE Jack représenté par GONTHIER Charles Emile, PAYET-TURPIN Francemay représentée par GASTRIN Albert (de l'affaire n° 02-20241031 à l'affaire n° 18-20241031), BLARD Régine représentée par FONTAINE Véronique (de l'affaire n° 03-20241031 à l'affaire n° 18-20241031), THIEN AH KOON Patrice représenté par HOARAU Jacquet (de l'affaire n° 15-20241031 à l'affaire n° 18-20241031).

BENARD Monique représentée par PAYET Gilles.

- Commune de Saint-Joseph -

LEBRETON Patrick représenté par HUET Henri Claude, HOAREAU Sylvain représenté par VIENNE Axel, K/BIDI Émeline représentée par MUSSARD Harry, LEICHING Stéphanie représentée par LEJOYEUX Marie-Andrée, LANDRY Christian représenté par MUSSARD Rose Andrée, HUET Marie-Josée représentée par LEBON David, FULBERT-GERARD Gilberte représentée par Blanche Reine JAVELLE.

BENARD Clairette Fabienne représentée par DIJOUX RIVIERE Mimose.

ETAIENT ABSENTS

- Commune de Saint-Joseph -

HUET Mathieu, LEVENEUR Inelda, VIENNE Axel (de l'affaire n° 03-20241031 à l'affaire n° 18-20241031).

Les membres présents formant la majorité de ceux en exercice, conformément aux règles de quorum, le Président ouvre la séance. En application de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, l'Assemblée procède à la nomination d'un ou de plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. A l'unanimité, Madame Laurence MONDON a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

QUESTION DIVERSE N° 01-20241031**MOTION RELATIVE À LA BAISSSE DES DOTATIONS
DES COLLECTIVITÉS LOCALES**

- **Considérant** le projet de Loi de Finances 2025 présenté par le gouvernement, qui :
 - prévoit une contribution de l'ensemble des collectivités territoriales de métropole et d'Outre-mer de 5 milliards d'euros,
 - prévoit une baisse drastique de 250M€, soit 10 % du budget total, des crédits de paiement de la mission « Outre-mer »,
 - amputent de 38 % les crédits attribués aux collectivités locales, passant de 328,4M€ à 202,2M€,
 - infligent une baisse de 314 M€, soit 35 %, des crédits attribués à la ligne « Amélioration des conditions de vie outre-mer »,
 - imposent d'autres coupes-sombres telles que -76 % (133 M€) sur l'« Aménagement du territoire », 25 M€, soit 75 %, sur le « Financement de l'économie », 14 M€ sur l'« Aide à l'insertion et à la qualification professionnelle », 13,4 M€ sur la « Continuité territoriale » ou encore 9,7 M€ sur « Logement social » !
- **Considérant** la situation extrêmement tendue dans les territoires d'outre-mer, situation marquée par la précarité croissante des familles, la baisse permanente du pouvoir d'achat, le taux de chômage plus qu'inquiétant, en particulier chez les jeunes, dont 26.590 des moins de 25 ans sont sans travail en septembre 2024,
- **Considérant** l'extrême fragilité du tissu économique local en général et des entreprises en particulier,
- **Considérant** le rôle fondamental des collectivités locales, donneuses d'ordre, dans la dynamique économique au travers de la commande publique, qui font travailler de très nombreuses entreprises et les milliers de salariés qui en dépendent,
- **Considérant** que les dépenses d'investissement et de fonctionnement des collectivités locales contribuent largement au fonctionnement de l'économie de ces territoires,
- **Considérant** les impacts délétères de ces mesures sur l'autonomie financière des collectivités territoriales et sur leurs investissements générateurs de dynamisme économique, de solidarités et de développement durable,
- **Considérant** que les collectivités locales, de par les compétences qu'elles exercent et les politiques de proximité qu'elles conduisent, ont également un rôle majeur en matière d'accès aux services publics, de lien et de régulateur social,

- **Considérant** la fragilité de l'équilibre budgétaire des collectivités locales, fragilité accentuée par les efforts répétés demandés par l'Etat pour compenser les baisses de recettes,
- **Considérant** que, malgré le principe fondateur de libre administration des collectivités territoriales et les prérogatives qui en découlent, ces dernières sont de plus en plus souvent appelées à supporter les effets désastreux du désengagement chronique de l'État et, paradoxalement des décisions prises à l'échelle nationale loin des réalités de terrain,
- **Considérant** qu'il en résulte que les collectivités territoriales sont contraintes de répondre à des besoins croissants avec des moyens régulièrement réduits,
- **Considérant** que les collectivités locales ne sont pas responsables du déficit public résultant des décisions et des orientations prises par l'Etat,
- **Considérant** le courrier envoyé par Monsieur Serge HOARAU, Président de l'AMDR, au Premier Ministre, au Ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique de France et au Ministre chargé des Outre-mer pour leur faire part de sa « plus grande inquiétude » à l'égard de ces décisions brutales et injustes,
- **Considérant** enfin, que le maintien de la trajectoire dessinée par le PLF 2025 présente un risque avéré d'explosion sociale dans les territoires concernés,

DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés,

- demande au gouvernement :

- **de mettre immédiatement un terme à la stratégie qui consiste à imputer aux collectivités locales les conséquences des dérives budgétaires résultant de ses propres décisions,**
- **de renoncer, sans délai, à l'amputation dramatique prévue dans le projet de Loi de Finances 2025, des crédits alloués aux collectivités locales d'outre-mer et, plus généralement, des crédits destinés à soutenir l'investissement, dans les outre-mer,**
- **de mettre en œuvre, en concertation étroite avec les élus locaux, un programme ambitieux et adapté aux spécificités locales pour relancer l'économie locale des territoires concernés, afin de répondre aux enjeux majeurs en termes d'investissements, d'emploi, de pouvoir d'achat et de sécurité et d'anticiper le risque d'une explosion sociale plus que sous-jacente.**

- autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de la Réunion dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Abstention : 00

Contre : 00

Pour : 46

POUR EXTRAIT CONFORME,
La Secrétaire de séance,



Laurence MONDON

Le Président de la CASUD,



Jacques HOARAU






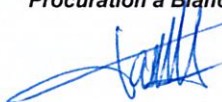
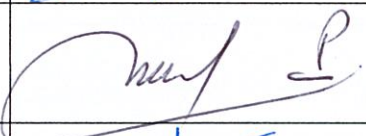
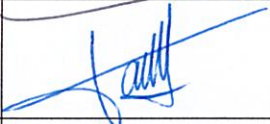
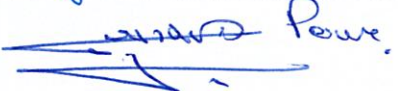

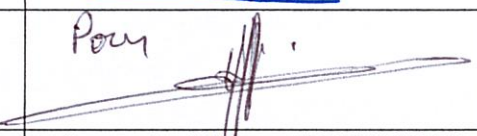

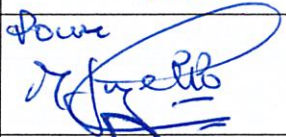


Communauté d'Agglomération du Sud
Conseil communautaire du jeudi 31 octobre 2024 à 09h00

MOTION RELATIVE A LA BAISSSE DES DOTATIONS DE L'ETAT

| Nom/Prénom | Commune | Emargement |
|--------------------------|----------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1 RIVIERE Olivier | SAINT-PHILIPPE |  Pour |
| 2 COURTOIS Vanessa | SAINT-PHILIPPE |  Pour. |
| 3 VALY Bachil | ENTRE-DEUX |  Pour |
| 4 GROSSET PARIS Isabelle | ENTRE-DEUX |  Pour |
| 5 PAYET Gilles | ENTRE-DEUX |  Pour. |
| 6 LEBRETON Patrick | SAINT-JOSEPH | Procuration à Henri-Claude HUET  Pour |
| 7 MUSSARD Rose Andrée | SAINT-JOSEPH |  Pour |
| 8 HUET Mathieu | SAINT-JOSEPH | Absent |
| 9 LEJOYEUX Marie Andrée | SAINT-JOSEPH | Pour  |
| 10 HOAREAU Sylvain | SAINT-JOSEPH | Procuration à Axel VIENNE  |
| 11 K/BIDI Emeline | SAINT-JOSEPH | Procuration à Harry MUSSARD  Pour. |
| 12 LEBON David | SAINT-JOSEPH |  |
| 13 LEICHNIG Stéphanie | SAINT-JOSEPH | Procuration à Marie-Andrée LEJOYEUX pour  |

Communauté d'Agglomération du Sud
Conseil communautaire du jeudi 31 octobre 2024 à 09h00

MOTION RELATIVE A LA BAISSSE DES DOTATIONS DE L'ETAT

| Nom/Prénom | Commune | Emargement |
|------------------------------|--------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 14 LANDRY Christian | SAINT-JOSEPH | <i>Procuration à Rose Andrée MUSSARD</i>  Pour |
| 15 LEVENEUR Inelda | SAINT-JOSEPH |  Absente |
| 16 HUET Henri Claude | SAINT-JOSEPH |  Pour |
| 17 FULBERT GERARD Gilberte | SAINT-JOSEPH | <i>Procuration à Blanche Reine JAVELLE</i>  Pour |
| 18 VIENNE Axel | SAINT-JOSEPH |  Pour |
| 19 JAVELLE Blanche Reine | SAINT-JOSEPH |  Pour |
| 20 MUSSARD Harry | SAINT-JOSEPH |  Pour |
| 21 HUET Marie-Josée | SAINT-JOSEPH | <i>Procuration à David LEBON</i>  Pour |
| 22 LEBON Louis Jeannot | SAINT-JOSEPH |  Pour |
| 23 BENARD Clairette Fabienne | SAINT-JOSEPH | <i>Procuration à Mimose DIJOUX RIVIERE</i>  Pour |
| 24 GUEZELLO Alin | SAINT-JOSEPH |  Pour |
| 25 HOARAU Jacquet | LE TAMPON |  Pour |
| 26 ROMANO Augustine | LE TAMPON |  Pour |

Communauté d'Agglomération du Sud
 Conseil communautaire du jeudi 31 octobre 2024 à 09h00

MOTION RELATIVE A LA BAISSSE DES DOTATIONS DE L'ETAT

| Nom/Prénom | Commune | Emargement |
|----------------------------|-----------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 27 MONDON Laurence | LE TAMPON | Pour  |
| 28 GASTRIN Albert | LE TAMPON |  Pour |
| 29 PAYET-TURPIN Francemay | LE TAMPON |  Pour |
| 30 PICARDO Bernard | LE TAMPON | Procuration à Jean-Pierre THERINCOURT Pour  |
| 31 DIJOUX RIVIERE Mimose | LE TAMPON | Mme Dijoux Pour  |
| 32 GONTHIER Charles Emile | LE TAMPON | Pour  |
| 33 TURPIN Catherine | LE TAMPON |  Pour |
| 34 THERINCOURT Jean-Pierre | LE TAMPON | Pour  |
| 35 ROBERT Evelyne | LE TAMPON | Procuration à Noëline DOMITILE  Pour |
| 36 THIEN-AH-KOON Patrice | LE TAMPON | Pour  |
| 37 TECHER Doris | LE TAMPON |  Pour. |
| 38 DOMITILE Noëline | LE TAMPON |  Pour |
| 39 MAUNIER Daniel | LE TAMPON | Pour  |

Communauté d'Agglomération du Sud
Conseil communautaire du jeudi 31 octobre 2024 à 09h00

MOTION RELATIVE A LA BAISSSE DES DOTATIONS DE L'ETAT

| Nom/Prénom | Commune | Emargement |
|-----------------------|-----------|----------------------------------------------|
| 40 FONTAINE Henri | LE TAMPON | Pour. |
| 41 FONTAINE Véronique | LE TAMPON | Pour |
| 42 BLARD Régine | LE TAMPON | Pour |
| 43 LEBON Jean Richard | LE TAMPON | Pour |
| 44 GENGE Jack | LE TAMPON | Procuration à Charles Emile GONTHIER Pour |
| 45 BASSIRE Nathalie | LE TAMPON | Pour |
| 46 SOUBAYA Josian | LE TAMPON | Pour. |
| 47 BENARD Monique | LE TAMPON | Procuration à Gilles PAYET Pour |
| 48 FONTAINE Gilles | LE TAMPON | Pour |